



# Passerelles & poursuite d'études après la PACES

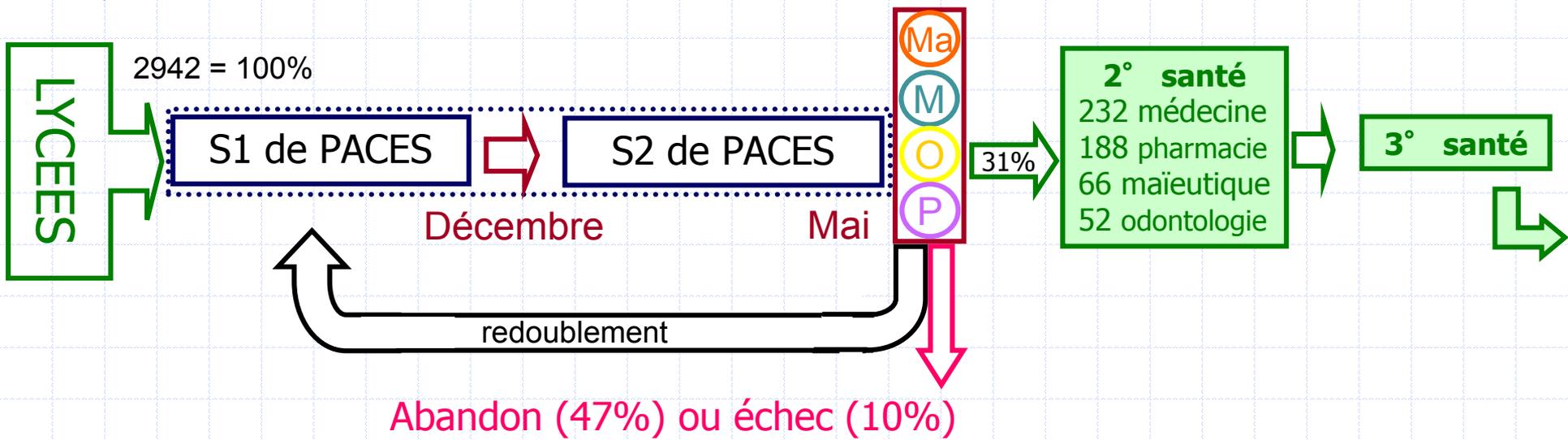
Cadre législatif  
Comment et quand envisager une passerelle ?  
Passerelles sortantes en S1  
Passerelles sortantes en S2 par concours PACES  
Passerelles sortantes en S2 par ECTS  
Passerelles entrantes en DFGSx2 et 3

D. Mariano-Goulart

<http://paces.edu.umontpellier.fr>

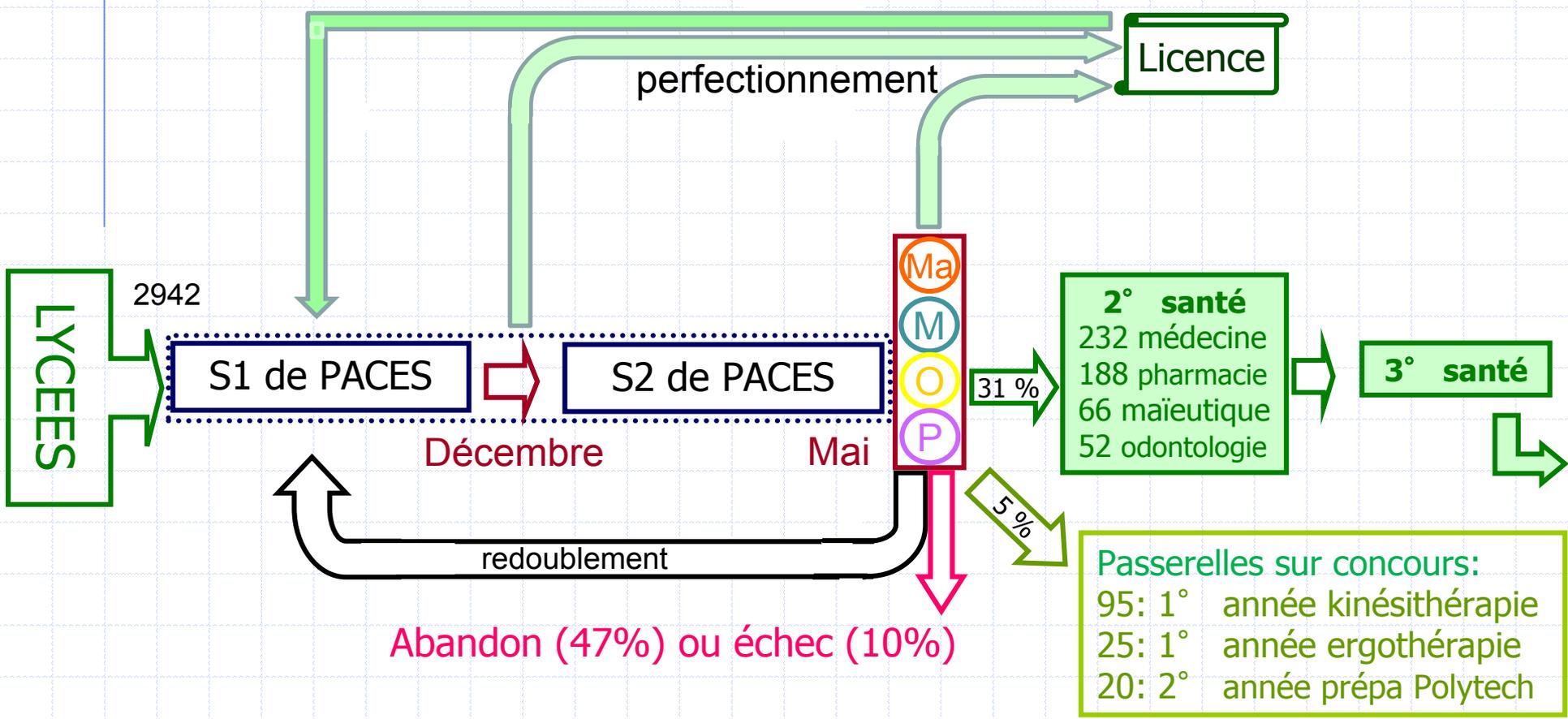
# PACES

Loi du 7/7/09, arrêtés du 28/10/09, 26/7/10, 24/4/11, 8/4/2013, BO du 3/1/09 & 28/4/11 ↓ échec, formation commune, recrutement diversifié ⇒ PACES = concours



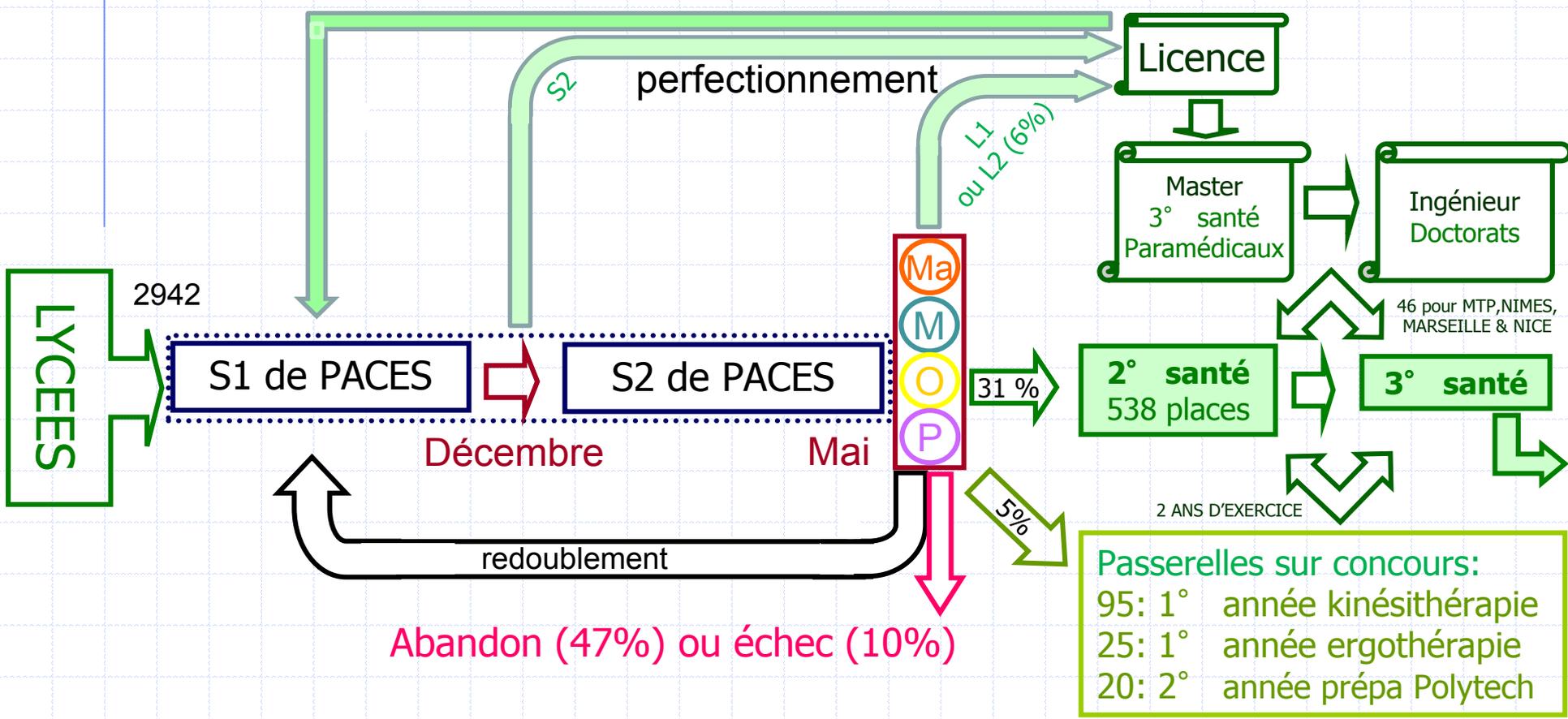
# La PACES et les PASSERELLES

Loi du 7/7/09, arrêtés du 28/10/09, 26/7/10, 24/4/11, 8/4/2013, BO du 3/1/09 & 28/4/11 ↓ échec, formation commune, recrutement diversifié ⇒ PACES = L1 + concours



# PASSERELLES E/S

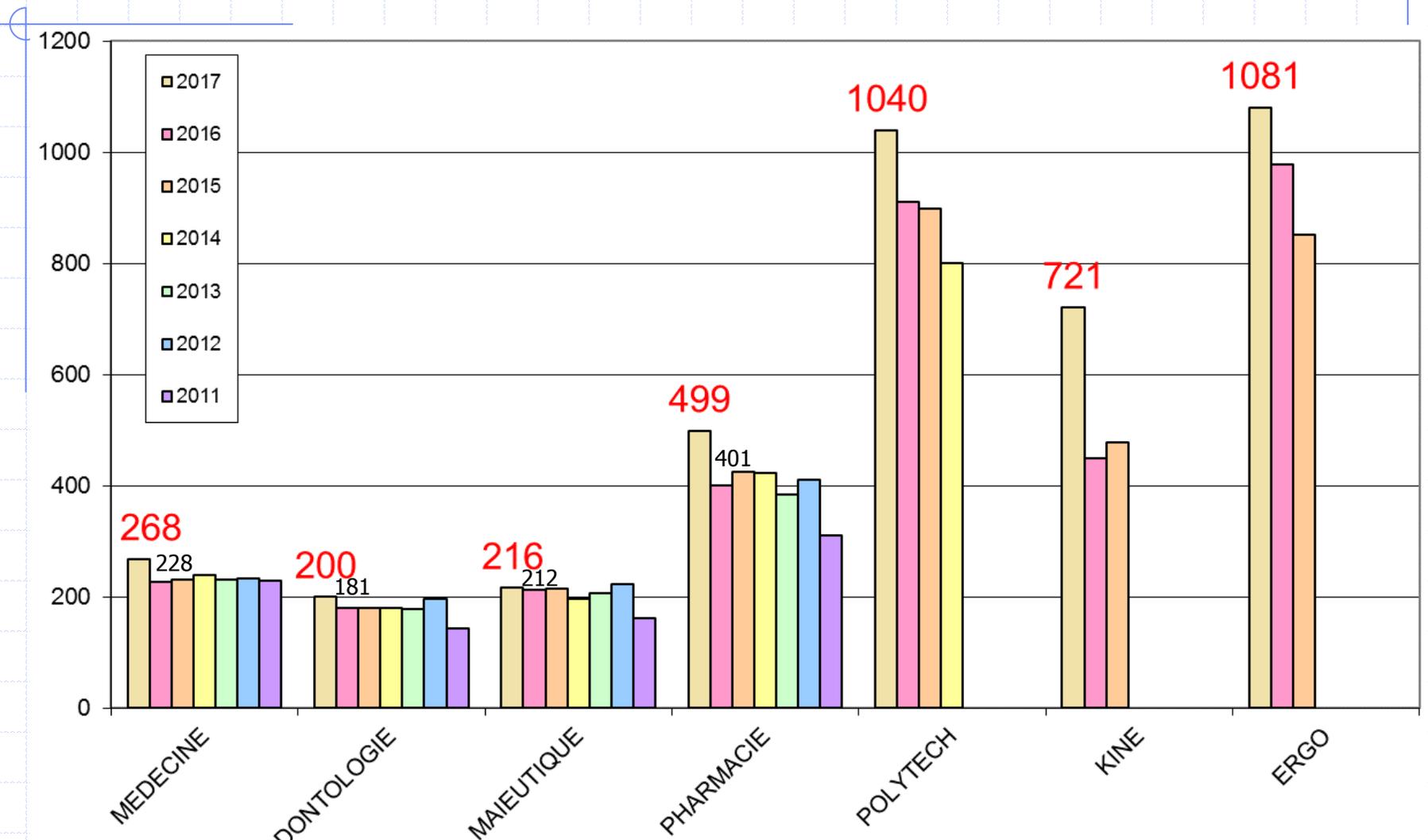
Loi du 7/7/09, arrêtés du 28/10/09, 26/7/10, 24/4/11, 8/4/2013, BO du 3/1/09 & 28/4/11 ↓ échec, formation commune, recrutement diversifié ⇒ PACES = L1 + concours



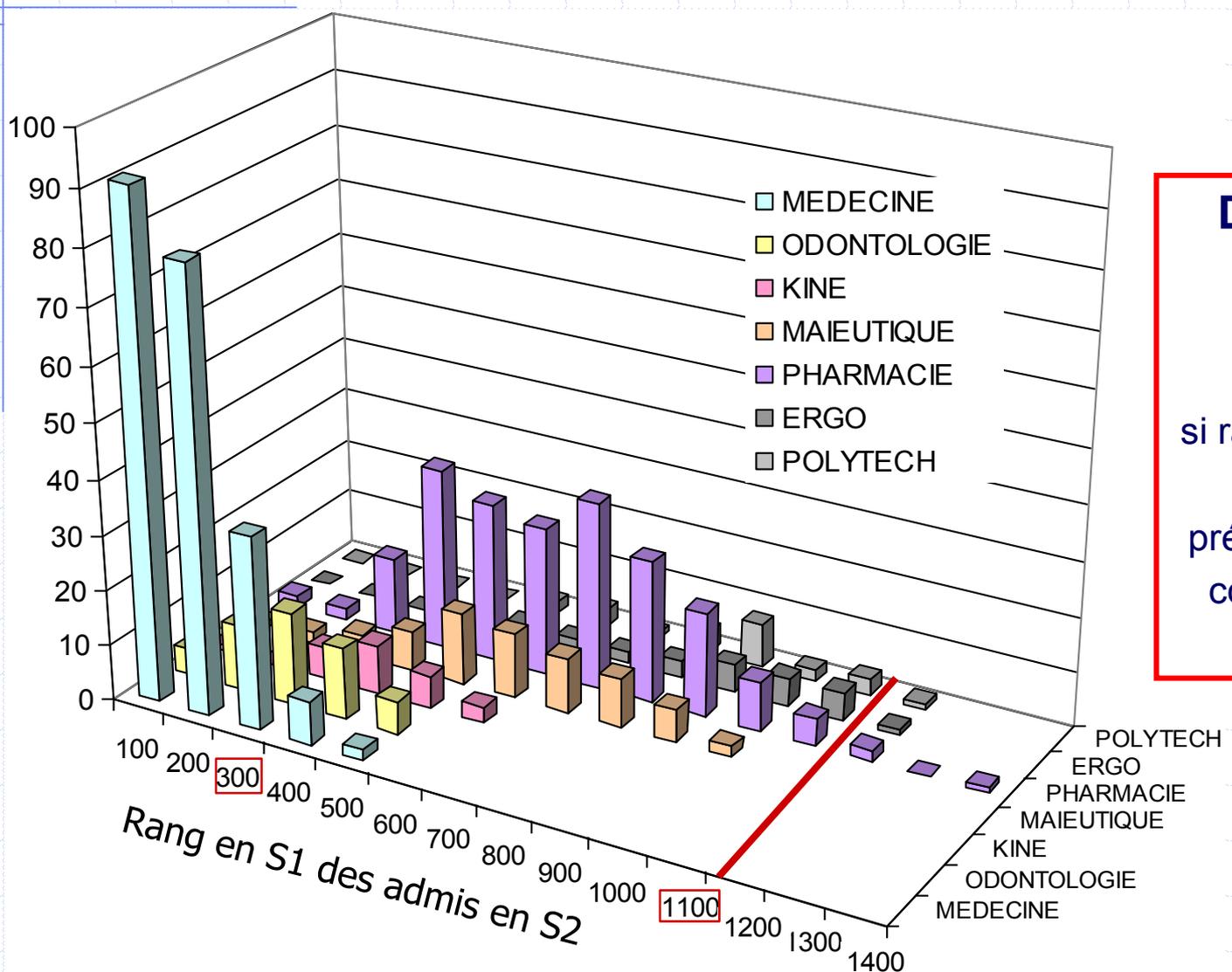
# CONDITIONS D'ACCES A UNE PASSERELLE

- Valider 60 ECTS (Système de transfert de crédits européens)
  - 1 an = 2 semestres = 30 + 30 = 60 ECTS
  - Obtenir l'accord pédagogique de la passerelle
    - Certains accords ont été négociés en amont par l'UM
- En filière de santé :
  - pas de compensation: ECTS  $\Leftrightarrow$  moyenne à l'UE de PACES
  - Mais l'admission à une des 4 filières de santé donne 60 ECTS
- Hors filières de santé :
  - Arrêté licence du 1/8/2011, article 16: Equivalence de 60 ECT si
    - moyenne globale pondérée à chaque semestre, ou
    - moyenne globale pondérée sur 1 an = 320 à un concours PACES

# RANGS DES DERNIERS ADMIS EN 2017



# RANG EN S1 DES ADMIS EN SANTE EN 2016



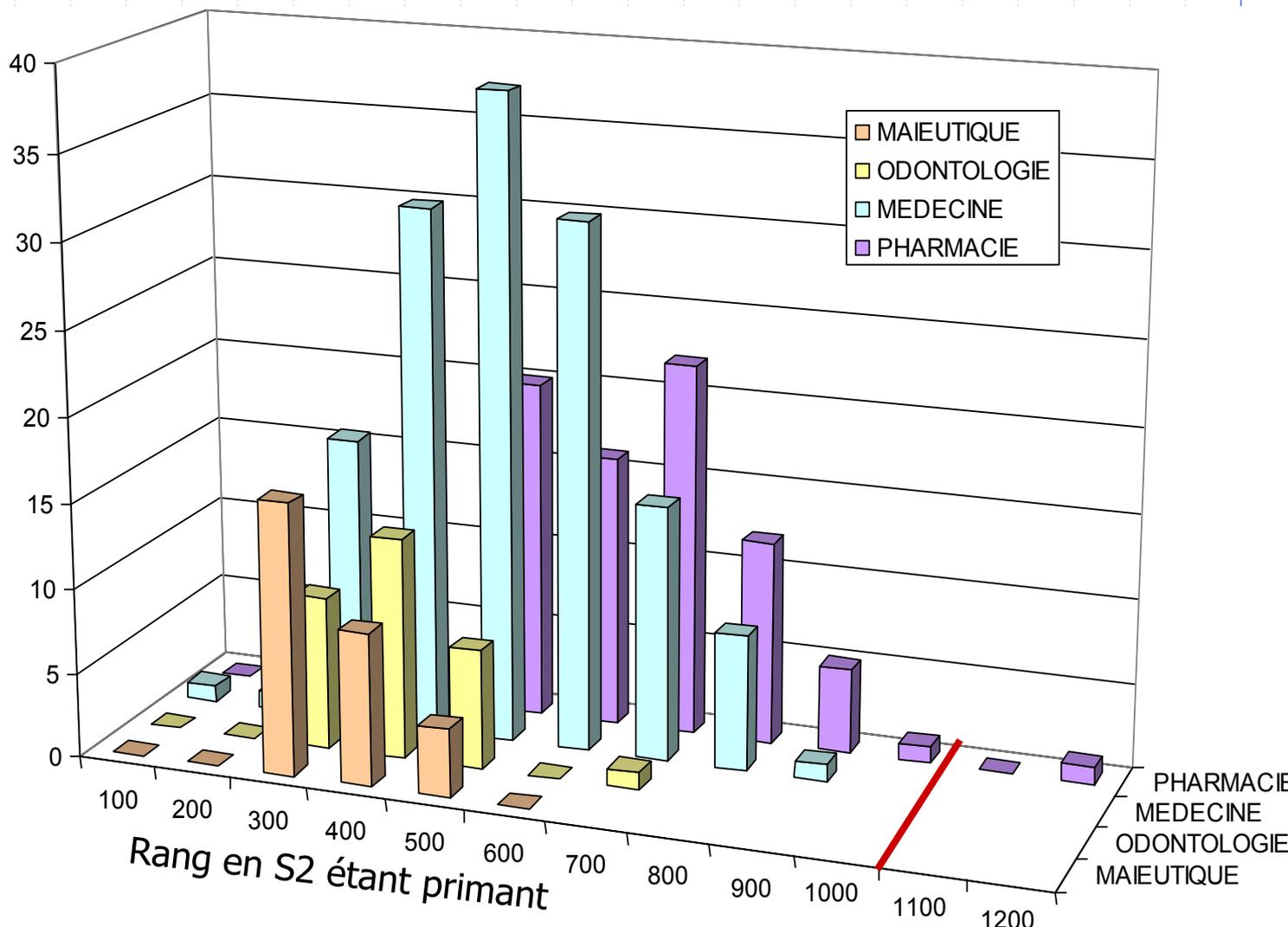
**Doublants :**

Anticiper une réorientation si rang > 1100 en S1

présenter plusieurs concours surtout si rang > 300

# RANG EN 2015 DES ADMIS EN SANTE EN 2016

**primants:**  
 Ne pas redoubler  
 immédiatement  
 si rang > 1000  
 en S2.  
 Aller se former en  
 L de sciences.



# PASSERELLES SORTANTES EN S1

DUT, BTS,  
Préparation intégrées à des écoles d'ingénieurs privées

Instituts de Formation en Soins Infirmiers  
L1-S2 en université

# DUT & BTS

- Études courtes (2 ans), sans condition d'ECTS
- Nombreuses spécialités dans toute la région
  - Ex: BTS diététique, imagerie médicale et radiologie thérapeutique, Perpignan
  - voir : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

## • Coursus décalé pour les PACES



- DUT de chimie de l'IUT d'Aix-Marseille
- Admission sur dossier à adresser dès janvier :
  - bulletins de 1<sup>o</sup> et terminale, notes du bac et en PACES, CV, lettre de motivation à adresser à adresser à [philippe.moulin@univ-amu.fr](mailto:philippe.moulin@univ-amu.fr), 04 67 14 14 18 réponse en février.
- 150 h de formation (15% CM, 20% ED et 65% de TP) de juin à juillet. → L2 après jury.
- 85% poursuite d'études (35% en école d'ingénieur),
- Contacts: Département Chimie, IUT d'Aix-Marseille site de Marseille, 142 traverse Charles Susini, 13013 Marseille. [iut-marseille-chimie@univ-amu.fr](mailto:iut-marseille-chimie@univ-amu.fr) Tél. : 04 91 28 93 02

# PREPA EPF MONTPELLIER

- Ecole privée d'ingénieurs généralistes en 5 ans
  - Spécialisations en 4<sup>o</sup> année sur 3 sites possibles: Montpellier, Sceaux, Troyes.
- Cours aménagé après une S1 en PACES
  - De mars à juin: formation adaptée pour accéder à la 2<sup>o</sup> année
  - Coût : 5 000 €, site de Montpellier
- Admission sur dossier et entretien sans ECTS
  - 20 à 30 postes en 2015

# PREPA ISEN-YNCREA

- Accès à 2 écoles privées d'ingénieurs en 5 ans
  - Institut Supérieur d'Électronique et du Numérique (ISEN)
    - Toulon, Brest, Lille: Robo-domotique, technologies d'assistance aux personnes handicapées, âgées.
  - Hautes Etudes d'Ingénieur (HEI)
    - Lille: ingénierie médicale et santé, biomécanique, marketing des produits de santé, instrumentalisation médicale, ergonomie, pharmacologie, immobilier et équipements de santé, domotique, accompagnement technique de l'hospitalisation à domicile, TIC
- Cours aménagé après une S1 en PACES
  - De janvier à juillet au lycée Saint-Joseph Pierre Rouge de Nîmes
  - puis 2° année de prépa intégrée pour les écoles ISEN-YNCREA.
  - Coût : 2 000 €
  - Débouchés: Tech. santé, environnement, Agro, énergie, télécom, info...
- Admission sur dossier et entretien sans ECTS

# EQUIVALENCES UNIVERSITAIRES EN S1

	FORMATION	CONDITIONS	S2 de L1	CONTACT
		AUCUNE	Rattrapage de 3 UE de S1 (1 session d'examen) + 3 UE de L1 S2 (2 sessions d'examen)	04 34 43 23 42
		ECTS ≥ 16 & note > 8/20 sur la moyenne non pondérée des UE 1, 2, 3, 4	S2 aménagé : Rattrapage de 2 UE de S1 (1 session d'examen) + Parcours classique de L1S2 (2 sessions d'examen)	04 34 43 24 46
		AUCUNE	L1S2 sans aménagement puis redoublement de L1 pour valider le S1 (accès 2° session de S1 mais sans contrôle continu)	colette.besombes@umontpellier.fr 04 34 43 27 55
		SUR DOSSIER	L1S2 sans aménagement. Accès à la 2° session d'examen pour valider L1S1. Redoublement si ECTS < 60	04 34 43 20 45 ou 04 34 43 20 00 (laetitia.bonfill@umontpellier.fr)
		ECTS ≥ 30	L1S2 classique. L1S1 validé.	04 11 75 90 44 (M. Denis Mottet)
		ECTS < 30	L1S2 classique, les UE de PACES acquises valident des UE de L1S1	fds.l1@univ-montp2.fr 04 67 14 40 83 de 9-12h et 13-16h sauf vendredi après-midi; isabelle.menil@umontpellier.fr
		ECTS ≥ 30	L1S2 classique. L1S1 validé.	
	BIOLOGIE	ECTS < 16 +/- UE 1,3,4 acquise +/- UE2 acquise	L1S2 normal + UE8 de S2 validée si UE2 de PACES puis redoublement L1S1	04 66 27 95 74
		ECTS ≥ 16E + (moyenne des UE1,3,4) +/- UE2 acquise	L1S2 normal + UE8 de S2 validée si UE2 de PACES	
	DROIT	ECTS ≥ 16 et Moyenne non pondérée UE 1-4 ≥ 8/20	L1S2 + équivalence acquise des UE 5 & 6.	04 66 36 45 61
		ECTS < 16	L1S2 sans aménagement. UE du L1S1 à valider en L	

# PASSERELLES SORTANTES EN S2

Sur concours PACES : Polytech, Kiné, Ergo

Sur ECTS : IFSI, Manipulateur radio,  
2° année de licence en université

# Polytech'Montpellier

- Admission en 2<sup>o</sup> année de classe préparatoire intégrée, puis intégration aux écoles d'ingénieurs (< 10% d'échec).
- 20 places proposées sur le concours PACES.  
Attention : pas de droit au remord
- Sur classement à partir des UE communes de PACES.  
si inscription spécifique à l'IP « Polytech ».
- S'inscrire à une IP de santé si une passerelle est envisagée

Informations : <http://www.polytech.univ-montp2.fr/>

Contacts : C. Faur (catherine.faur@univ-montp2.fr)

E. Guerrini (eleonora.guerrini@univ-montp2.fr)



# Institut de kinésithérapie de Montpellier

- Admission en 1<sup>o</sup> année sur concours PACES
- 4 ans d'études après la PACES
- **Frais de scolarité**  $\approx$  5900 € la première année
- $\approx$  95 places en institut de kiné. à Montpellier
- Attention : **pas de droit au remord**
- Sur classement à partir des UE communes de PACES si inscription spécifique à l' **IP « Kiné »**.
- S'inscrire à une IP de santé si une passerelle est envisagée
- **Contacts** : <http://www.kinemontpellier.org/> et [kine@kinemontpellier.org](mailto:kine@kinemontpellier.org)

# Institut d'ergothérapie de Montpellier

- Admission en 1<sup>o</sup> année sur concours PACES
- 3 ans d'études après la PACES,
- **Frais de scolarité** ≈ 5 400 €
- 25 places en institut d'ergothérapie à Montpellier.
- Attention : **pas de droit au remord**
- Sur classement à partir des UE communes de PACES si inscription spécifique à l'IP « **Ergo** ».
- S'inscrire à une IP de santé si une passerelle est envisagée
- **Contacts :**  
<http://www.ergotherapiemontpellier.com/> et [ergotherapiemontpellier@wanadoo.fr](mailto:ergotherapiemontpellier@wanadoo.fr)

# ECOLES D'INFIRMIERES

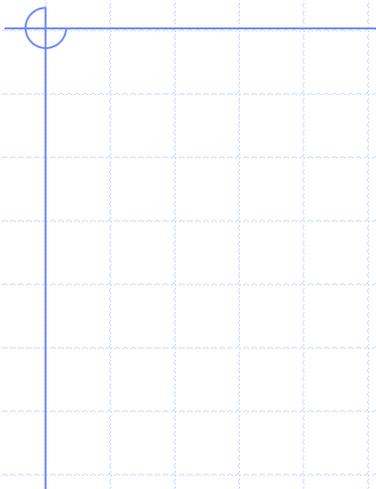
- Arrêté du 21 décembre 2012 (JO 29/12/12)
- **ECTS PACES validés  $\Rightarrow$  dispense de l'écrit**
  - ♦ moyenne globale sur les 8 UE (pondérés) d'une filière.  
i.e. 320/640, bulletin de notes de juillet à fournir.
- dans la limite de **10%** max de la promotion IFSI
- Attention aux dates d'inscriptions :
  - ♦ **Dates limites d'inscriptions variables (janvier-mars)**
  - ♦ Oraux fin avril – début juin (écrits fin mars – début avril)  
et admission si validation des ECTS de PACES en juin

# Ecole de manipulateurs en électro-radiologie de Montpellier

- 3 ans d'études (sans compter la PACES),
- Via ParcoursSup, admission en 1<sup>o</sup> année pour les élèves de PACES ayant une **moyenne d'au moins 10/20** aux UE communes du concours et après sélection **sur dossier** (notes de PACES et du baccalauréat).
- Promotion de **48**. Sélection compétitive sur dossier des étudiants en PACES et des bacheliers.
- Contacts : [cfph-manip-radio@chu-montpellier.fr](mailto:cfph-manip-radio@chu-montpellier.fr)  
[j-pujol@chu-montpellier.fr](mailto:j-pujol@chu-montpellier.fr)

# REORIENTATIONS UNIVERSITAIRES EN S2

- Intégration d'une autre formation en L
  - ◆ UM : Ingénierie santé, AES, Droit, Économie, ISEM, STAPS , Sciences de la vie,
  - ◆ UM3: Math Info Stat A SHS, Psychologie.
  - ◆ U Nîmes: Droit, Biologie,
- Aménagements avec ou sans ECTS validés
- **Attention aux calendriers d'inscription**
  - ◆ Se renseigner auprès de l'UFR souhaitée

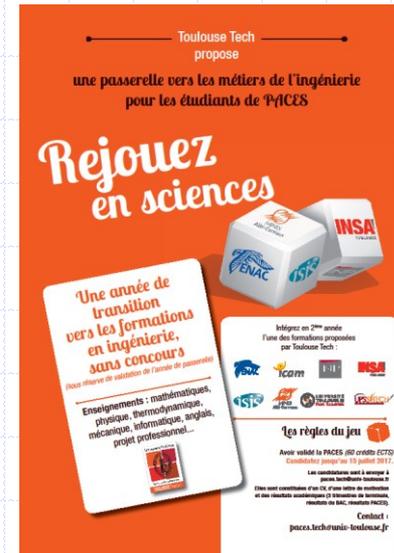


# EQUIVALENCES UNIVERSITAIRES EN S2

	FORMATION	CONDITIONS	PASSAGE EN	CONTACT
		ECTS ≥ 60	Parcours aménagé en L2 (S3: 6 UE et S4: 6 UE)	04 34 43 23 42
		ECTS ≥ 60	L2 aménagé en S3 & S4 : rattrapage des UE de L1 sur une demi-journée + suivi des UE de L2 sur l'autre demi-journée	04 34 43 24 46
		ECTS ≥ 60	L2 aménagé : S3: 4 UE de L2 + rattrapage de 2 UE; S4: 4 UE de L2 + rattrapage de 2 UE	colette.besombes@umontpellier.fr 04 34 43 27 55
		ECTS ≥ 60 + dossier	Parcours classique en L2	04 34 43 20 45 ou 04 34 43 20 00 (laetitia.bonfill@umontpellier.fr)
		ECTS ≥ 60	Parcours classique en L2	04 11 75 90 44 (M. Denis Mottet)
		ECTS ≥ 60 ou moyenne aux UE communes non pondérées	Parcours classique en L2	fds.l2@umontpellier.fr 04 67 14 40 83 de 9-12h et 13-16h sauf vendredi après-midi; isabelle.menil@umontpellier.fr fds.licences@umontpellier.fr
		sur dossier puis oral	Parcours classique en L2	dossier à télécharger à <a href="http://ecandidat.umontpellier.fr">http://ecandidat.umontpellier.fr</a> en mai et à déposer avant fin juin: celine.bessonne@umontpellier.fr et secreiup@umontpellier.fr
	L2 Mathématique Informatique appliquées aux Sciences Humaines (MIASH), parcours sciences cognitives, économie, linguistique, géographie.	Sur dossier (notes du Bac et de PACES).	Parcours classique en L2. Possibilité de préparer en plus une L de psychologie.	<a href="http://ufr6.univ-montp3.fr/index.php/scolarité/131-inscriptions-ciell-2">http://ufr6.univ-montp3.fr/index.php/scolarité/131-inscriptions-ciell-2</a> pour retirer le dossier avant début juillet. Infos : secretariat.miap@univ-montp3.fr et christian.lavergne@univ-montp3.fr.
	L2 Sciences Sanitaires et Sociales	Moyenne à un des 4 concours santé de PACES	Parcours classique en L2.	Contact: frederic.casy@univ-montp3.fr Informations: <a href="http://www.univ-montp3.fr/uf5/sss/licence2.html">http://www.univ-montp3.fr/uf5/sss/licence2.html</a>
	BIOLOGIE	ECTS < 60	L1 complet mais équivalences des UE acquises en PACES	04 66 27 95 74
		ECTS ≥ 60	Parcours classique en L2 +/- Validation UE4	
	DROIT	ECTS ≥ 60	L2 aménagé : Exemption des UE 5 & 6.	04 66 36 45 61

# Autres...

- Sous condition d'avoir la moyenne à un concours de PACES
- Passerelle en L2 de préparation dont la validation garantie une place dans une des écoles de Toulouse Tech, choisie par ordre de mérite :
  - ENAC, Mines Albi, ISIS, INSA, INP, ICAM, UPSSiTech, U PS 3
- Passerelle en L2 préparatoire à une formation d'ingénieur (Génie biologique, Génie informatique, Bâtiment) à Angers.



Contacts : <http://www.univ-toulouse.fr/formation/toulouse-tech/passerelle-toulouse-tech>

<http://www.istia.univ-angers.fr/fr/index/odf-istia/offre-de-formation/cycle-preparatoire-integre-ingenieur-CPII/sciences-technologies-sante-04/cycle-preparatoire-program-pei-1/pass-med-subprogram-pass-med.html>



# PASSERELLES ENTRANTES

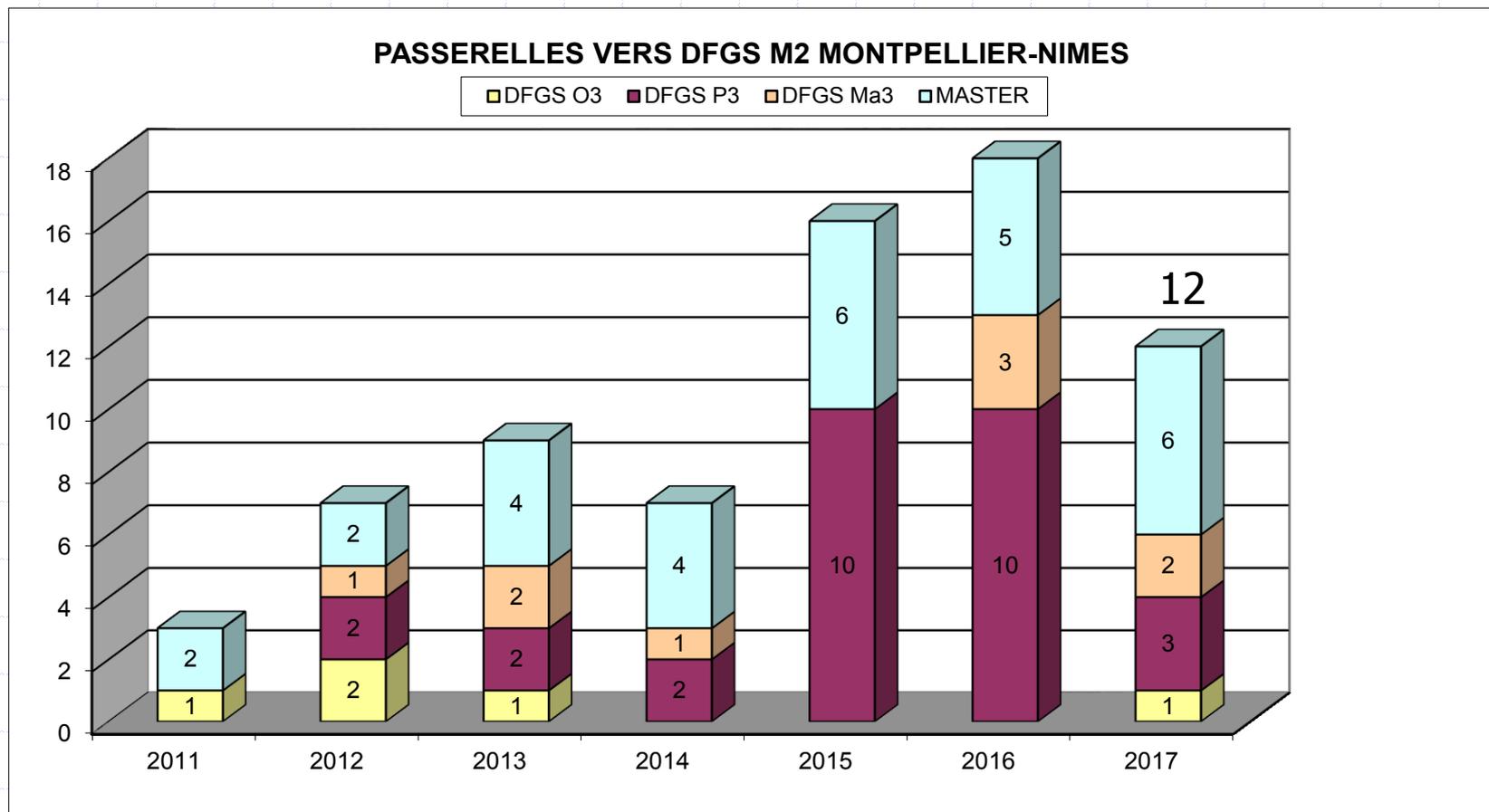
Arrêté du 26/7/2010

# MODALITES

- **Dépôt des candidatures avant fin mars**
- **Sélection interrégionale** (Montpellier-Nîmes, Nice, Marseille) sur dossier (début mai) et audition (fin mai)
- **Nombre de places offertes stables** (décret 10-1-17) :
  - 45 places pour une admission en 2<sup>o</sup> année de santé
    - 30 places pour médecine, 7 places pour odontologie
    - 5 places pour pharmacie, 3 places pour maïeutique
  - 24 places pour une admission en 3<sup>o</sup> année de santé
    - 16 places pour médecine, 4 places pour odontologie
    - 3 places pour pharmacie, 1 place pour maïeutique
- **Cursus normal ensuite** (études à temps plein)

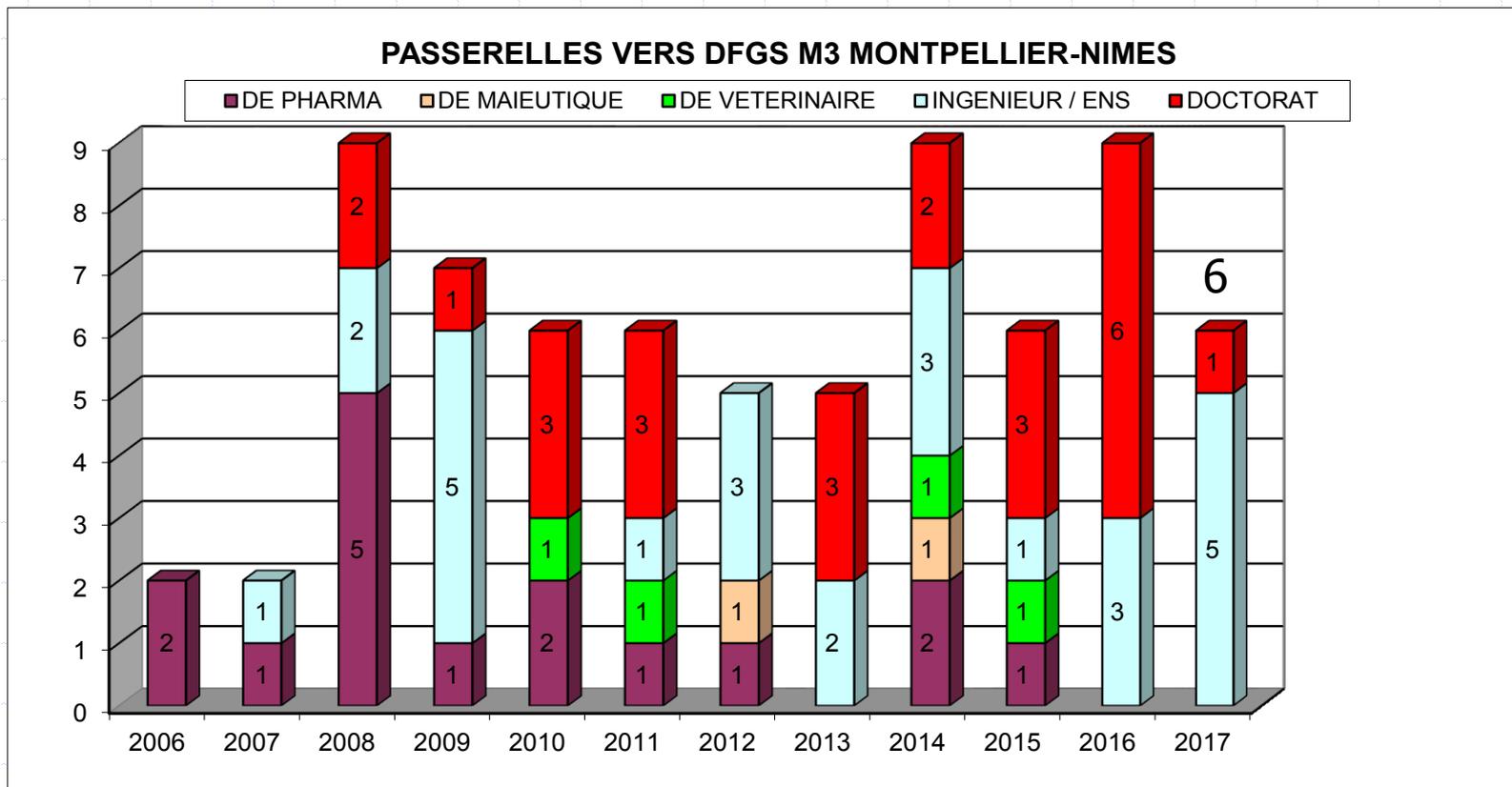
# PASSERELLES VERS DFGSM2

Exemple des admissions sur titres en 2<sup>o</sup> année de médecine à Montpellier-Nîmes



# PASSERELLES VERS DFGSM3

Exemple des admissions sur titres en 3<sup>o</sup> année de médecine à Montpellier-Nîmes



En 2017, 6 + 18 = 24 étudiants admis sur titres en 3<sup>o</sup> année de médecine = 11% du NC



## Pour un entretien individuel :

SCUIO-IP, 5 bd Henri IV - CS 19044

34967 Montpellier cedex 2

Tél. : 04 34 43 32 33 - [scuio@univ-montp1.fr](mailto:scuio@univ-montp1.fr)